



DOLATA Laurie
Secrétaire Locale
UFAP UNSa Justice
Centre Pénitentiaire d'Avignon-Le Pontet

A

M. BOUQUET
Chef d'établissement
Centre Pénitentiaire d'Avignon-Le Pontet

Objet : Lettre Ouverte au Chef d'établissement.

Monsieur le Directeur,

Comme pressenti par le bureau local UFAP UNSa Justice, les derniers mois passés furent certainement les plus durs que nous ayons connu au Centre Pénitentiaire d'Avignon-Le Pontet depuis son ouverture en 2003...

Jamais un tel niveau de fatigue, d'isolement, d'insécurité et de dégradation des conditions de travail n'avait été atteint...

Il va falloir réagir !!!...et entendre la détresse des agents !!!... Plus qu'un plan de lutte contre l'absentéisme, il faut rétablir simplement quelques principes de base qui ont disparu.

Pour ce faire l'UFAP UNSa Justice exige :

- Le remplacement systématique des postes vacants du service postés 12H en complément des derniers agents affectés. A ce jour, un poste reste vacant et un autre pouvant être occupé de manière temporaire.
- Le remplacement des 2 agents de la brigade PEP/PCI qui partent prochainement en retraite. Cette situation a été évoquée lors du CTS de juin, vous avez émis la volonté de ne pas les remplacer, nous y sommes totalement opposés.
- Le rétablissement de manière systématique et équitable de l'alternance entre « **bon** » et « **mauvais** » tour pour les agents en service de nuit.

- La fermeture systématique du secteur activité en MAH (musculature, coiffeur et bibliothèque), en cas d'absence de l'agent activité en poste sur le bâtiment.
- La limitation du nombre de changement de cellule programmés par agent et par faction, sur des jours déjà déterminés. Sont exclu les changements d'urgence.

L'UFAP UNSa Justice souhaite également qu'un point soit fait sur l'avancée des travaux de la SAS et notamment de l'élaboration du planning au travers du groupe de travail et ce, en y associant les OS.

Pour terminer, comme vous le répétez assez souvent « vous prônez le dialogue et les échanges sereins et apaisés », c'est pourquoi l'UFAP UNSa Justice exige que vous fassiez preuve d'écoute, de compréhension et de bienveillance dans certaines situations individuelles, tout en rappelant à certains de vos cadres qu'ils en fassent de même.

Bien cordialement.

Le Pontet, le 13 Septembre 2022.
Pour le Bureau Local **UFAP UNSa Justice**.
Laurie DOLATA.
Secrétaire Locale.